

Informations de base	
CNS - Procédure de consultation Règlement	2010/0067(CNS) Procédure terminée
Coopération renforcée dans le domaine de la loi applicable au divorce et à la séparation de corps. Dispositions d'application. Règlement du Conseil	
Sujet 4.10.02 Politique et droit de la famille, congé parental 7.40.02 Coopération judiciaire en matière civile et commerciale	

Informations complémentaires	
Parlements nationaux	<a href="#">IPEX</a>
Commission européenne	<a href="#">EUR-Lex</a>